

les luttes que demande, chez nous comme ailleurs, la défense de l'Église, de sa doctrine et de ses œuvres. Dans ces réunions bienfaisantes, où évêque, prêtres, et laïques joignent leurs efforts, dans une harmonieuse et féconde entente, pour étendre le règne de Jésus-Christ dans les âmes, la semence des idées catholiques se fait on ne peut plus heureusement ; les intelligences s'éclairent, les volontés s'affermissent ; et de toutes ces belles manifestations de foi et de zèle résulte, pour le plus grand bien des âmes, l'unité d'action, qui est absolument nécessaire pour le triomphe de la bonne cause.

Dimanche dernier, c'était le tour de Sainte-Perpétue d'entendre la bonne parole. S. G. Mgr Roy, archevêque de Séleucie, M. l'abbé Maxime Fortin, de « l'Action Catholique », M. le notaire J.-E. Plamondon, de Québec, et M. le notaire J.-Eucher Lavoie, de Sainte-Perpétue, s'étaient rendus à l'invitation de M. l'abbé E. Rochette, curé de Sainte-Perpétue, pour aller prêcher aux braves paroissiens de ce dernier la doctrine de la défense catholique.

Sa Grandeur Mgr Roy expliqua d'abord le but de la séance : Nous sommes venus ici pour vous faire du bien et uniquement dans ce but-là. Notre récompense, c'est le bon Dieu qui nous la donnera. Il bénira les ouvriers et il bénira aussi la semence que nous venons jeter dans vos âmes.

Ce que nous voulons faire, surtout, c'est vous éclairer sur le fléau de l'alcool. Et c'en est un auquel il y en a peu de comparables. Ce fléau-là vous menace, vous le savez. Eh bien ! nous voudrions que nos paroles pussent aider ceux qui, dans votre paroisse, lui font la lutte : votre curé et les bons paroissiens ; et tous les autres, les jeunes gens surtout, que ce grand mal guette et voudrait atteindre.

M. le notaire Plamondon fut le premier orateur de la séance.

Si je venais vous annoncer, commence-t-il, qu'un ennemi implacable se tient aux portes de votre paroisse et médite de vous attaquer, de vous ruiner et de tout mettre à feu et à sang chez vous, avec quelle attention vous écouteriez les informations que je pourrais vous communiquer sur son compte. Eh bien ! cet ennemi-là, il existe, et c'est l'alcool. Il ne menace pas vos édifices, mais il menace, tout de même, votre corps et vos âmes.

L'orateur trace ensuite le portrait des ravages que fait l'alcool dans les foyers où il s'introduit. C'est lui qui rend malheureuses tant de femmes et jette dans la vie tant de pauvres enfants qui n'auront jamais qu'une intelligence éteinte et un cœur vicieux. L'un des pires effets de l'alcool, c'est qu'il fait de l'homme un égoïste, et l'égoïste n'a pitié de personne ; il sacrifie tout à sa passion, ne respecte plus son prochain, et, devient, pour lui, un objet de scandale.